

Né le 15 novembre 1974, aujourd'hui âgé de 42 ans, Tom TEFAAORA est un natif de la commune de Papara.

A 19 ans; il démarre un parcours professionnel enrichissant:

- Cinq années dans l'Enseignement au titre de brigadier mobil sur tout le Territoire.
- Deux années dans l'hôtellerie (Bora Bora) en tant que Guest Relation.

Fonctionnaire du pays depuis 2001, il exerce :

- Onze années au Service de la Documentation de la Présidence du Gouvernement.
- Trois années à la Circonscription (administrative) des Tuamotu-Gambier en tant qu'agent de développement. Depuis Février 2015, Conseiller à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle au SEFI (antenne de Papara).

Très engagé dans les mouvements associatifs et cultuels, c'est, entre autre, cette fusion entre ses expériences professionnelles et ses engagements personnels qui ont fait de lui un homme de terrain, un homme d'écoute, et qui l'ont motivé à se présenter aux élections législatives de Juin 2017.

Née le 04 janvier 1963 à Tubuai, aujourd'hui âgée de 54 ans, Movita ROOMATAAROA épouse VIRIAMU est mère de 10 enfants et 5 petits enfants.

Plus près du Peuple

JE SUIS MA POLYNESIE

Après avoir géré le petit commerce familial sur Tubuai, elle devient cuisinière au restaurant Moana Iti et décide de se lancer définitivement dans l'agriculture à partir de 1993.



Au-delà de faire rayonner notre Mère Patrie dans notre Fenua, notre Océan, et vers d'autres horizons, c'est tout un service de proximité que je mets à la disposition du citoyen. Un programme en trois points, mais un engagement dédié à la Démocratie Participative. Je suis ma Polynésie dans ses décisions, et c'est pour notre France que je serai au plus près du Peuple.

## Un projet de société axé sur le développement durable

Il est plus que temps de fonder l'avenir de notre Fenua sur la base d'un projet de société véritablement axé sur le développement durable, qui, selon la définition de l'Organisation des Nation Unies, doit s'appuyer sur trois piliers fondamentaux : l'écologie, l'économie, et la société.

Ainsi, sur le volet, écologique, nous harmoniserons la protection de nos ressources et de notre environnement. A ce titre, au travers du dispositif de défiscalisation nous soutiendrons la promotion de projets liés aux énergies renouvelables ainsi que le développement, d'éco quartiers accessible à tous.

Sur le volet économique, nos modèles sont à redéfinir dans une dimension moderne et globale. Au-delà des synergies que nous devons mettre en place, nous proposerons une modification de la loi statutaire de la Polynésie Français.

Elle porte sur la création de conseils d'archipels, entités décentralisées du Pays réunissant, les élus des îles (représentants à l'assemblée et maires) leur permettant d'élaborer et de proposer à l'Assemblé de la Polynésie Français, une véritable politique de développement durable et endogène, propre à chaque archipel, avec pour objectif d'encourager les populations originaires des archipels éloignées à y retourner. Dans la même logique, nous voulons élargir la prise en charge par la continuité territoriale à l'intérieur de la Polynésie Française (entre les îles) mais également avec les autres territoires français du Pacific (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna).

Sur le volet social, et plus particulièrement dans le cadre de la préservation de la dignité de tous les Polynésiens, nous voulons encourager toutes les initiatives qui permettront de retrouver la voie de la croissance et du plein emploi.

Nous voulons également élargir le Programme national de Rénovation Urbaine à la Polynésie Français et lui permettre de bénéficier des fonds de l'Agence Nationale pour Rénovation Urbaines (ANRU) dans le cadre de la résorption des quartiers insalubres.

## La Création d'une synergie du Pacifique

La Polynésie française ne peut concevoir la redéfinition de son schéma de développement économique de manière autarcique. Avec la nécessité de s'inscrire dans une dimension moderne et globale, avec le Pacifique et le Monde, la Polynésie française doit également puiser dans la recherche de son histoire, de ses traditions et de ses spécificités culturelles, l'énergie et l'originalité nécessaires pour construire son avenir et redonner à son peuple, la prospérité, la stabilité et l'unité tant attendues.

Pour ce faire, nous soutiendrons la création d'une synergie du Pacifique, au travers principalement de deux partenariats :

- Avec les pays francophones du Pacifique que sont la Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna et le Vanuatu, ancien condominium français, d'une part;
- Avec Hawaii, la Nouvelle Zélande et L'île de Pâque, d'autre part, avec qui nous formons l'arc Maohi, interface entre les Amériques et le continent asiatique.

Ces partenariats permettront, sur les bases d'une histoire commune la colonisation française pour ce qui concerne le partenariat francophone civilisation régional, et la polynésienne pour l'arc Maohi - de participer à une construction globale d'une véritable synergie Pacifique. Elle se caractérisera par développement des échanges commerciaux, le partage expériences au niveau de nos sociétés, et la construction d'une véritable collaboration en matière économique et culturelle avec, à terme, l'établissement d'un marché commun qui pourrait se développer dans toute la région.

La mise en oeuvre de cette synergie permettra de définir au niveau de l'Etat et en partenariat avec le Pays, un véritable programme de prévention contre la montée des eaux, principale conséquence du réchauffement climatique, dans le cadre des recommandations du dernier Forum du Pacifique de septembre 2011 qui a convenu que

« le changement climatique reste la plus grosse menace contre les moyens d'existence, la sécurité et le bien-être des populations du Pacifique ».

## Une Europe plus solidaire avec la Polynésie française

La mise en oeuvre de nos propositions, passe également par un travail plus étroit avec l'Union Européenne, notamment en ce qui concerne la recherche de financements de projets porteurs structurants pour notre région et pourvoyeurs d'emploi.

A ce titre, nous soutenons l'élargissement de l'éligibilité de la Polynésie française aux différents fonds structurels de l'Europe, tels que : -Le Fond Social Européen (FSE) pour soutenir l'emploi et diversifier l'offre de formations.

Avec le concours du Pays, nous souhaitons que ces formations s'inscrivent véritablement dans une démarche anticipative et prévisionnelle des réels besoins de l'emploi de demain :

- Le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour promouvoir l'agriculture, notamment à la Presqu'île de Tahiti et dans l'archipel des Australes, qui ont vocation à devenir de véritables greniers de la Polynésie française, et pouvoir à terme, en assurer l'autonomie alimentaire;
- Le Fond Européen pour la Pêche (FEP) pour promouvoir la pêche dans des zones telles que les Marquises et les Tuamotu.

Dans la même logique, nous voulons permettre aux associations de jeunesse de Polynésie française de bénéficier de la totalité des aides accordées par le programme européen « Jeunesse en action ».

Ce projet ambitieux, nous pourrons le réaliser qu'avec vous. Notre futur, celui de nos enfants, c'est aujourd'hui qu'il doit se construire et c'est ce que nous vous proposons.

La Polynésie française, plus que jamais, a besoin de chacun d'entre nous pour construire ensemble l'avenir.